RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02551
Numéro SIREN : 798 535 027
Nom ou dénomination : ABALONE TT LORIENT

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt 19273

Déposé au Greffe
le 15 SEP. 2023
sous le N° 19873
RCS N° 13B02551

SAS ABALONE TT LORIENT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS ABALONE TT LORIENT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 640.00	6 640.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	13 713.34	12 301.54	1 411.80	1 428.08	-16.28	-1.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 360.00		7 360.00	13 860.00	-6 500.00	-46.90
	Autres immobilisations financières	1 400.00		1 400.00	1 400.00		
	Total II	29 113.34	18 941.54	10 171.80	16 688.08	-6 516.28	-39.05
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	309 452.43		309 452.43	501 062.74	-191 610.31	-38.24
	Autres créances	470 377.40		470 377.40	388 298.89	82 078.51	21.14
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 803.99		12 803.99		12 803.99	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	4 283.24		4 283.24	6 614.84	-2 331.60	-35.25
	Total III	796 917.06		796 917.06	895 976.47	-99 059.41	-11.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	826 030.40	18 941.54	807 088.86	912 664.55	-105 575.69	-11.57

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 760.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	94 417.10	173 724.72	-79 307.62	-45.65
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 067.70	40 692.38	-1 624.68	-3.99
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	265 484.80	346 417.10	-80 932.30	-23.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	468.22	2 865.73	-2 397.51	-83.66
	Emprunts et dettes financières diverses	70.08		70.08	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 967.99	85 165.17	802.82	0.94
	Dettes fiscales et sociales	432 852.77	452 871.75	-20 018.98	-4.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	22 245.00	25 344.80	-3 099.80	-12.23
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	541 604.06	566 247.45	-24 643.39	-4.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	807 088.86	912 664.55	-105 575.69	-11.57
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	541 604.06	566 247.45		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 801 539.13		2 801 539.13	2 831 516.66	-29 977.53	-1.06
Chiffre d'affaires NET	2 801 539.13		2 801 539.13	2 831 516.66	-29 977.53	-1.06
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			9 999.98		9 999.98	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 302.53	21 680.49	-12 377.96	-57.09
Autres produits			39.18	652.45	-613.27	-93.99
Total des Produits d'exploitation (I)			2 820 880.82	2 853 849.60	-32 968.78	-1.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			251 005.51	281 341.98	-30 336.47	-10.78
Impôts, taxes et versements assimilés			60 775.18	53 582.72	7 192.46	13.42
Salaires et traitements			1 970 825.07	2 017 108.23	-46 283.16	-2.29
Charges sociales			455 861.70	436 215.46	19 646.24	4.50
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 434.42	1 162.16	272.26	23.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				894.14	-894.14	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 996.74	91.32	2 905.42	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 742 898.62	2 790 396.01	-47 497.39	-1.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			77 982.20	63 453.59	14 528.61	22.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

44800 ST HERBLAIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 171.34	2 500.41	-329.07	-13.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 171.34	2 500.41	-329.07	-13.16
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 587.84	3 078.88	-491.04	-15.95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 587.84	3 078.88	-491.04	-15.95
2. Résultat financier (V-VI)	-416.50	-578.47	161.97	28.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	77 565.70	62 875.12	14 690.58	23.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	305.00	1 827.74	-1 522.74	-83.31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	305.00	1 827.74	-1 522.74	-83.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-305.00	-1 827.74	1 522.74	83.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	18 775.00	7 737.00	11 038.00	142.67
Impôts sur les bénéfices (X)	19 418.00	12 618.00	6 800.00	53.89
Total des produits (I+III+V+VII)	2 823 052.16	2 856 350.01	-33 297.85	-1.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 783 984.46	2 815 657.63	-31 673.17	-1.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 067.70	40 692.38	-1 624.68	-3.99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

· Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 807 088.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 801 539.13 Euros et dégageant un bénéfice de 39 067.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent

l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 640		
Installations générales agencements aménagements divers	3 760		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 535		1 418
TOTAL	12 295		1 418
Prêts, autres immobilisations financières	15 260		
TOTAL	15 260		
TOTAL GENERAL	34 195		1 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 640	6 640
Installations générales agencements aménagements divers			3 760	3 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 953	9 953
TOTAL			13 713	13 713
Prêts, autres immobilisations financières		6 500	8 760	8 760
TOTAL		6 500	8 760	8 760
TOTAL GENERAL		6 500	29 113	29 113

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 640			6 640
Installations générales agencements aménagements divers	3 760			3 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 107	1 434		8 542
TOTAL	10 867	1 434		12 302
TOTAL GENERAL	17 507	1 434		18 942

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 434				
TOTAL	1 434				
TOTAL GENERAL	1 434				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	894		894		
TOTAL	894		894		
TOTAL GENERAL	894		894		
Dont dotations et reprises d'exploitation			894		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 360	7 360	
Autres immobilisations financières	1 400	1 400	
Autres créances clients	309 452	309 452	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 072	1 072	
Impôts sur les bénéfices	16 920	16 920	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 695	16 695	
Divers état et autres collectivités publiques	2 079	2 079	
Groupe et associés	432 967	432 967	
Débiteurs divers	644	644	
Charges constatées d'avance	4 283	4 283	
TOTAL	792 873	792 873	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 500		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	468	468		
Emprunts et dettes financières divers	70	70		
Fournisseurs et comptes rattachés	85 968	85 968		
Personnel et comptes rattachés	199 232	199 232		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 545	67 545		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 309	124 309		
Autres impôts taxes et assimilés	41 767	41 767		
Autres dettes	22 245	22 245		
TOTAL	541 604	541 604		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	70			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 723
Total	2 723

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 474
Dettes fiscales et sociales	133 732
Autres dettes	22 245
Total	203 567

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 283
Total	4 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3200 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	29 828
Total (1)	29 828

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	226 521
Total	226 521

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	5 256
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		5 256

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.9 %

ABALONE TT LORIENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
798535027 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé concernent la société ABALONE FRANCE (directement ou indirectement) :

- *La S.A.S. Abalone France a établi un contrat de prestations de services et d'assistance avec notre Société pour une durée initiale de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. L'article 5.d) de la convention de prestations de services conclue avec la société Abalone Group (applicable par l'intermédiaire de la société Abalone France) relatif à la rémunération de cette dernière en contrepartie de l'usage des marques et des logos a été révisée à un taux de 0.89% du chiffre d'affaires de l'ensemble des bénéficiaires (sociétés visées par ladite convention) à l'exception des chiffres d'affaires d'ABALONE France, Impro Solutions, Quasar Formation, Terra Compétences, à compter du 1er juillet 2021.Ce taux sera porté à 1,1% à compter du 1er janvier 2022 et pourra faire l'objet d'une révision d'un commun accord entre les parties. Abalone Group facture ce montant calculé à Abalone France, qui le refacture ensuite aux sociétés visées par l'article 5.d) de la convention au prorata de leur chiffre d'affaires annuel.*

Fait à Saint-Herblain, le 25 mai 2022

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ABALONE TT LORIENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
798535027 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 39067,70 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 94417,10 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 133484,80 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 93524,80 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 39960,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 3,33 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31.12.2020	28 800 €		91 200 €
31.12.2019	23 990 €		75 970 €
31.12.2018	36 000 €		114 000 €

ABALONE TT LORIENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
798535027 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 39067,70 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 94417,10 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 133484,80 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 93524,80 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 39960,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 3,33 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020	28 800 €		91 200 €
31.12.2019	23 990 €		75 970 €
31.12.2018	36 000 €		114 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT LORIENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
798535027 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT LORIENT
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE

